



AVIS DE COURSE

E-CHALLENGE 1

CLUB NAUTIQUE DE WIMEREUX

Du 29 avril au 2 mai 2020

Lieu : de chez vous

Attention : Les épreuves se dérouleront sur plusieurs sites distincts, le jury (Virtual Regatta), et les résultats seront prononcés sur le compte Facebook du Club Nautique de Wimereux. Les inscriptions se feront par mail.

1. RÈGLES

La régate sera régie par :

1.1. Les règles telles que définies dans l'application Virtual Régatta

2. ADMISSIBILITÉ

2.1. La régate est ouverte aux membres du Club Nautique de Wimereux

2.2. Admissibilité :

Etre membre du Club Nautique de Wimereux.

2.3. Catégories d'âges :

L'âge de référence est celui du concurrent au 31 décembre de l'année civile en cours

Catégorie	Âge
U15	Jusqu'à 14 ans
U21	15 à 20 ans
Sénior	+ 21 ans
Master	+ 30ans
Grand-Master	+45

3. PRE INSCRIPTION

3.1 Pré-Inscription :

(i) Envoyer la fiche d'inscription à la compétition par mail :

maxime@cnwimereux.com

(ii) Au plus tard devras être envoyé à 10h00 le matin de la régate

4. PROGRAMME

4.1. Confirmation d'inscription par Mailing et WhatsApp

La confirmation des inscriptions sera envoyée, pour toutes les séries, avant 12h00 le jour de la régate.

4.2. Jours de course :

Date	Horaire	Support
29/04	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement pour les flottes (Bleu, Blanc, Rouge...) 15h	J70
02/05	Heure du 1 ^{er} signal d'avertissement pour les flottes (Bleu, Blanc, Rouge...) 15h	Day Boat Racer

Trois courses sont courues par jour de course.

5. INSTRUCTIONS DE COURSE

Les instructions de course sont disponibles en PJ de ce mail. Les annexes éventuelles seront disponibles à la confirmation des inscriptions.

6. LES PARCOURS

Lieu Marseille virtuellement (de chez vous réellement)

Les parcours à effectuer seront précisés dans les Instructions de Course. Ils seront soit :

- Construits (triangle, Up wind/down Wind)
- Départ au près ou au travers

7. SYSTEME DE PENALITE

Pour l'ensemble des séries ou classes, la RCV 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par la pénalité d'un ralentissement du temps imposé par Virtual régatta.

8. CLASSEMENT

3 courses devront être validées pour valider la compétition,
Application de la Règle B8 de l'Annexe B des RCV 2017 - 2020,

9. COMMUNICATION RADIO [DP]

Excepté en cas d'urgence, un bateau qui est en course ne doit ni émettre ni recevoir de données vocales ou de données qui ne sont pas disponibles pour tous les autres bateaux.

10. DECISION DE COURIR

La décision d'un concurrent de participer à une course ou de rester en course relève de sa seule responsabilité. En conséquence, en acceptant de participer à la course ou de rester en course, le concurrent décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité, en cas de dommage (matériel et/ou corporel). Dans le cas où vous lanceriez votre ordinateur, tablette ou téléphone par la fenêtre.

11. SECURITE

Les équipements suivants sont obligatoires à tout moment en course :

- Une bouteille d'eau à proximité
- Une chaise confortable maintenant le dos droit

12. DROIT A L'IMAGE ET A L'APPARENCE

En participant à cette compétition, le concurrent et ses représentants légaux autorisent l'Autorité Organisatrice et les sponsors de celle-ci à utiliser gracieusement son image et son nom, à montrer à tout moment (pendant et après la compétition) des photos en mouvement ou statiques, des films ou enregistrements télévisuels, et autres reproductions de lui-même prises lors de la compétition, et ce sur tout support et pour toute utilisation liée à la promotion de leurs activités.

13. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Maxime Clercq : maxime@cnwimereux.com 06.87.93.84.08.